

Réf: Dossier 474636

Avis de constitution

SOCIETE « COSMO-CLEAN »

Siège ABIDJAN KOUMASSI PANGOLIN EN FACE DE
TOTAL ENERGIE LOT 524 ILOT 49, Lot 524, Ilot 49

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 09/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COSMO-CLEAN »

Objet : ACHAT, VENTE ET FABRICATION DE PRODUIT COSMETIQUE ET D'ENTRETIEN. La prise de participation dans tous types de sociétés existantes ou à créer, création de toutes sortes d'entreprises, fond de commerce, la représentation commerciale et industrielle ainsi que la distribution de toutes marques et produits.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI PANGOLIN EN FACE DE
TOTAL ENERGIE LOT 524 ILOT 49, Lot 524, Ilot 49

Dirigeant(s) M ADAOUI YOUSSEF AHMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00389 du 14/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02047/GTCA/RC/2026 du 14/01/2026

